

AMUNDI ETF ICAV

Organisme irlandais de gestion collective d'actifs de type ouvert constitué sous la forme d'un fonds à compartiments à désolidarisation des engagements et au capital variable. L'ICAV a été enregistrée en vertu du droit irlandais sous le numéro C461194.

PREMIER ADDENDUM AU PROSPECTUS

25 février 2026

Le présent Addendum contient des informations spécifiques relatives au compartiment suivant d'Amundi ETF ICAV (l'**ICAV**) :

1. AMUNDI FTSE ALL WORLD GDP-WEIGHTED UCITS ETF (le Compartiment)

Le présent Addendum est un supplément au prospectus de l'ICAV daté du 23 février 2026 (le Prospectus), qui fait partie intégrante de ce dernier et doit être lu conjointement avec celui-ci.

Les Administrateurs de l'ICAV dont les noms figurent à la section du Prospectus intitulée « Conseil d'administration de l'ICAV » assument la responsabilité des informations contenues dans le présent Addendum. À la connaissance des Administrateurs, qui ont pris toutes les précautions nécessaires pour s'en assurer, les informations contenues dans le présent document sont conformes à la réalité et ne comportent aucune omission de nature à en altérer la portée.

Les mots et expressions définis dans le Prospectus auront, sauf si le contexte exige une interprétation différente, la même signification lorsqu'ils sont utilisés dans le présent Addendum. À des fins d'interprétation en cas de conflit entre le présent Addendum et le Prospectus, ce conflit sera résolu en faveur du présent Addendum.

OBJET

Le présent Addendum a pour objet de mettre à jour le Prospectus afin d'y inclure la description du Compartiment à la section intitulée « Description des Compartiments » et d'y apporter d'autres modifications.

Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF

Objectif et politique d'investissement

Compartment : Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF (le « Compartiment »)

Indice : FTSE All-World GDP-Adjusted Index (l'« Indice »)

Objectif d'investissement

Répliquer la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice est une version du FTSE All-World Index, un indice d'actions représentatif des actions de grande et moyenne capitalisation des pays développés et émergents, ajustée au produit intérieur brut (PIB) (l'« Indice parent »). Pour pouvoir être incluses dans l'Indice, sous réserve du respect des autres critères méthodologiques de l'Indice, les sociétés sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière et représentent environ 90 % de chaque région de l'univers mondial, comme défini par le fournisseur d'Indices FTSE Russell. Les premiers 70 % (environ) de la capitalisation boursière cumulée sont considérés représentatifs des actions de grande capitalisation, et les 20 % suivants (environ) sont considérés représentatifs des actions de moyenne capitalisation. L'Indice est conçu pour refléter la performance des sociétés composant un indice dans lequel les pondérations de chaque pays représentent leur PIB.

L'Indice est un indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts payés par les composantes indicelles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar US (USD)
- Composition de l'Indice

L'univers de l'Indice comprend tous les titres inclus dans son Indice parent. Les pays sont pondérés par PIB. La pondération accordée à chaque pays est partagée entre des titres du pays, au *pro rata* de leur capitalisation boursière ajustée au flottant dans l'Indice parent.

- Mise à jour de l'Indice

Le rééquilibrage de l'Indice est planifié semestriellement.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE Russell®.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg. À la date du Prospectus, le ticker correspondant est : GPAMU010

La performance répliquée est celle du cours de clôture de l'Indice.

La méthodologie de l'Indice, la composition, les règles de mise à jour et des informations complémentaires concernant les composantes sous-jacentes de l'Indice sont disponibles sur <https://www.lseg.com/en/ftse-russell/> ou <https://www.lseg.com/en/ftse-russell/index-resources/constituent-weights>

Processus de gestion

Le Compartiment est géré selon une approche passive et l'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles décrits plus en détail ci-dessous et représentant les composantes de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice, comme décrit plus en détail à la section « Méthodes de réplification pour les compartiments gérés passivement » de ce Prospectus. À l'exception des investissements autorisés dans des options de gré à gré, des instruments financiers dérivés sur swaps (décrits plus en détail à la section « Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés » ci-dessous) et des liquidités, le Compartiment investira dans des actions et des Instruments liés à des actions cotés et négociés sur des Marchés réglementés.

Veuillez vous référer aux sections du Prospectus intitulées « Facteurs de risque – Risques en matière d'investissement durable », « Méthodes de réplification pour les Compartiments gérés passivement » et « Impact des

Risques de durabilité sur les rendements d'un Compartiment » dans la section intitulée « Investissements durables » pour plus d'informations sur la manière dont la Société de gestion et le Gestionnaire de placements intègrent la prise en compte des Risques de durabilité et de leur impact probable sur le Compartiment, par exemple, en excluant les titres de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées. Le Compartiment prend en compte les principales incidences négatives de l'investissement sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du Prospectus.

Le Compartiment ne promeut aucune caractéristique environnementale ou sociale et n'a pas d'objectif d'investissement durable. Par conséquent, le Compartiment effectue des déclarations selon l'Article 6 du SFDR.

Erreur de suivi

L'erreur de suivi mesure la volatilité de la différence entre le rendement du Compartiment et celui de l'Indice. Dans des conditions normales de marché, il est prévu que le Compartiment reproduise la performance de l'Indice avec une erreur de suivi pouvant aller jusqu'à 1 %.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Afin de faire face aux flux entrants et sortants, ainsi qu'à certaines spécificités des marchés d'actions locaux (y compris d'accès au marché, de liquidité ou de fiscalité locale), le Gestionnaire de placements peut investir dans des contrats à terme (futures), des options et des swaps qui se rapportent à des actions comprises dans l'Indice ou qui sont autrement conformes à l'Objectif d'investissement du Compartiment. Dans ce cas, le Compartiment peut détenir des dépôts tout en maintenant la totalité de son exposition à l'Indice.

Le Compartiment peut recourir à des techniques et instruments d'optimisation de gestion de portefeuille relatifs à des valeurs mobilières et instruments monétaires, comme des contrats de prêts et d'emprunts de titres, et des contrats de prise et de mise en pension, comme décrit dans les sections « Techniques et instruments d'opérations de financement sur titres » et « Méthodes de réplification pour les compartiments gérés passivement » de ce Prospectus, auxquelles il se conformera. Ces techniques et instruments peuvent notamment être utilisés pour générer un revenu supplémentaire pour le Compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à des OFT sont indiquées dans le tableau intitulé « Utilisation d'opérations de financement sur titres et de total return swaps ».

Devise de référence : Dollar des États-Unis ou Dollar US

Gestionnaire de placements : Amundi Asset Management

Principaux risques

Voir la section « Descriptions des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché ordinaires

Le Compartiment peut avoir une volatilité plus élevée en raison de son exposition aux marchés d'actions.

Change	Risque de couverture (Catégorie d'actions couvertes)
Fonds d'investissement	Risque géographique – Inde
Gestion	Risque géographique lié à la Chine
Instruments dérivés	Risque lié aux actions
Liquidité du marché coté (classe d'actions ETF)	Risques ESG
Marché	Utilisation des techniques et instruments
Marchés émergents	
Réplification d'indice	

Risques liés à des conditions de marché inhabituelles

Risque de contrepartie	Opérationnel
Liquidité	Pratiques standard

Exposition globale et méthodologie de calcul

Voir « Exposition globale et effet de levier » pour plus d'informations

Profil de l'investisseur type

Le Compartiment a été conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du Compartiment et prévoient d'investir pendant au moins cinq ans. Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité qui y sont associés.

Détails de l'opération

Période d'offre initiale : De 9 h 00 (HNEC) le 26 février 2026 à 17 h 00 (HNEC) le 25 août 2026, ou toute période plus longue ou courte fixée par les Administrateurs.

Jour ouvrable : Chaque jour de la semaine autre que le Jour de l'An, le Vendredi saint, le lundi de Pâques, le 1er mai (Jour du Travail), le Jour de Noël et le 26 décembre (ou tout autre jour déterminé au besoin par les Administrateurs sous réserve d'en avoir préalablement informé les Actionnaires).

Jour d'opération : Chaque Jour ouvrable sera un Jour d'opération. À l'exception des Jours ouvrables où le Gestionnaire de placements détermine, à son entière discrétion, qu'en raison de la fermeture des marchés sur lesquels sont cotés ou négociés les investissements du Compartiment ou de celle des marchés pertinents pour l'Indice, une partie importante de l'Indice ne peut pas être négociée. Les jours de l'année en cours qui ne sont pas des Jours d'opération sont annoncés sur <https://www.amundi.ie>. En cas de besoin, les Administrateurs peuvent décider qu'un ou plusieurs de ces jours seront des Jours d'opération, après en avoir préalablement informé tous les Actionnaires.

Date et heure limites d'opération : Heure limite d'opération 17 h 15 (HNEC) le Jour ouvrable précédant le Jour d'opération pertinent.

Heure d'évaluation : Clôture du dernier marché pertinent chaque Jour d'opération.

Date de règlement : Les fonds de souscription et les titres doivent être reçus dans les deux Jours ouvrables suivant le Jour d'opération correspondant. Le règlement des produits de rachat ou des titres sera normalement effectué dans les trois Jours ouvrables suivant le Jour d'opération correspondant.

Jour de publication de la VL : Jour d'opération + 1

PRINCIPALES CATÉGORIES D' ACTIONS ET COMMISSIONS

					Frais annuels	
Catégorie d'Actions	Change	Politique de dividendes (C) / (D)	Montant minimum de souscription*	Montant minimum de rachat*	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF Acc	USD	(C)	100 000 USD	100 000 USD	0,20 %	0,10 %
UCITS ETF Dist	USD	(D)	100 000 USD	100 000 USD	0,20 %	0,10 %
UCITS ETF EUR Hedged Acc	EUR	(C)	100 000 USD	100 000 USD	0,22 %	0,10 %
UCITS ETF GBP Hedged Dist	GBP	(D)	100 000 USD	100 000 USD	0,22 %	0,10 %
UCITS ETF USD Hedged Acc	USD	A	100 000 USD	100 000 USD	0,22 %	0,10 %

* Ces minimums sont appliqués en USD ou dans un montant équivalent dans la devise de la catégorie d'actions pertinente

Avis de non-responsabilité du fournisseur d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST EN AUCUN CAS SPONSORISÉ, APPROUVÉ, VENDU OU PROMU PAR LA FRANK RUSSELL COMPANY (« RUSSELL »), QUI NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, AUX PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU AU GRAND PUBLIC QUANT À L'OPPORTUNITÉ DE NÉGOCIER LES ACTIONS OU PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE MANIÈRE GÉNÉRALE OU PLUS SPÉCIFIQUEMENT LES ACTIONS DU COMPARTIMENT, OU CONCERNANT LA CAPACITÉ DE L'INDICE À REPRODUIRE LA PERFORMANCE DU MARCHÉ OU D'UN SEGMENT DE CELUI-CI. LA PUBLICATION DE L'INDICE N'IMPLIQUE NI NE SUGGÈRE EN AUCUNE MANIÈRE QU'IL EST CONSEILLÉ D'INVESTIR DANS TOUT OU PARTIE DES TITRES QUI COMPOSENT L'INDICE. LA SEULE RELATION AVEC AMUNDI ASSET MANAGEMENT EST L'ACCORD DE RUSSELL CONCERNANT L'UTILISATION DES MARQUES DÉPOSÉES ET DES MARQUES DE RUSSELL ET DE L'INDICE, QUE RUSSELL COMPOSE ET CALCULE INDÉPENDamment D'AMUNDI ASSET MANAGEMENT ET DU COMPARTIMENT. RUSSELL DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ, N'A PAS ÉTUDIÉ LE COMPARTIMENT NI AUCUNE DOCUMENTATION OU AUTRE PUBLICATION ET NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE QUANT À LEUR EXACTITUDE OU LEUR EXHAUSTIVITÉ. RUSSELL SE RÉSERVE, À TOUT MOMENT ET SANS PRÉAVIS, LE DROIT DE RÉVISER, MODIFIER, CLOTURER OU ALTERER DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT L'INDICE. RUSSELL N'ACCEPTERA AUCUNE RESPONSABILITÉ OU OBLIGATION CONCERNANT L'ADMINISTRATION, LA GESTION OU LA COMMERCIALISATION DU COMPARTIMENT. RUSSELL NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DES DONNÉES QU'ILS COMPRENNENT. RUSSELL ET TOUTES LES AUTRES PARTIES IMPLIQUÉES DANS LA CRÉATION OU LE CALCUL DES INDICES RUSSELL NE DONNENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS QUE LE DÉTENTEUR D'UNE LICENCE RUSSELL EST SUSCEPTIBLE D'OBTENIR. RUSSELL DÉCLINE TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DES INDICES OU DES DONNÉES QU'ILS COMPRENNENT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. SOUS RÉSERVE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS RUSSELL OU UNE QUELCONQUE AUTRE PARTIE NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES D'UNE QUELCONQUE PERTE, QU'ELLE SOIT DIRECTE, INDIRECTE OU AUTRE (Y COMPRIS D'UN MANQUE À GAGNER), MÊME SI ELLES SONT INFORMÉES DE LA POSSIBILITÉ D'UNE TELLE PERTE.

Tableau récapitulatif des actions émises par l'ICAV

L'inclusion de ce qui suit dans le tableau de la section du Prospectus intitulée « Tableau récapitulatif des actions disponibles » :

Compartiment	Catégories d'Actions	Prix d'offre initial
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	UCITS ETF Acc	5,00 \$
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	UCITS ETF Dist	5,00 \$
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	UCITS ETF EUR Hedged Acc	5,00 €
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	UCITS ETF GBP Hedged Dist	5,00 £
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	UCITS ETF USD Hedged Acc	5,00 \$

Exposition globale et effet de levier

L'inclusion des éléments ci-dessous dans le tableau de la section du Prospectus intitulée « Exposition globale et effet de levier » :

Compartiment	Méthodologie de calcul de l'exposition globale	Effet de levier
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	Approche par les Engagements	100 % de la VL

Utilisation d'opérations de financement sur titres et de swaps sur rendement total

L'inclusion des éléments ci-dessous dans le tableau de la section du Prospectus intitulée « Utilisation d'opérations de financement sur titres et de swaps sur rendement total » :

COMPARTIMENTS	Mise en pension – attendu (%)	Mise en pension – Max (%)	Prise en pension – attendu (%)	Prise en pension – Max (%)	Prêt titres – attendu (%)	Prêt titres – Max (%)	Emprunt titres – attendu (%)	Emprunt titres – Max (%)	TRS – attendu (%)	TRS – Max (%)
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	0	0	0	0	20	45 %	0	0	0	0

Investissement durable

L'inclusion des compartiments ci-dessous dans le tableau de la section suivante du Prospectus sous la rubrique « Investissement durable ».

Conformément à la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi, les Compartiments qui ne sont pas classés en vertu de l'Article 8 ou 9 du Règlement sur la publication d'information intègrent des risques de durabilité dans leur processus d'investissement :

COMPARTIMENTS
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF

Loi allemande sur la fiscalité des investissements

L'inclusion des éléments ci-dessous dans le tableau à la section « Loi allemande sur la fiscalité des investissements » ;

COMPARTIMENTS	% de l'actif brut investi en actions (comme défini par l'« InvStG »)
Amundi FTSE All World GDP-Weighted UCITS ETF	51 %

